

SCEY L'INFO

toute l'actualité de votre commune



Décembre 2025



Commune de Scey-Sur-Saône
www.scey-sur-saone.fr

Sommaire

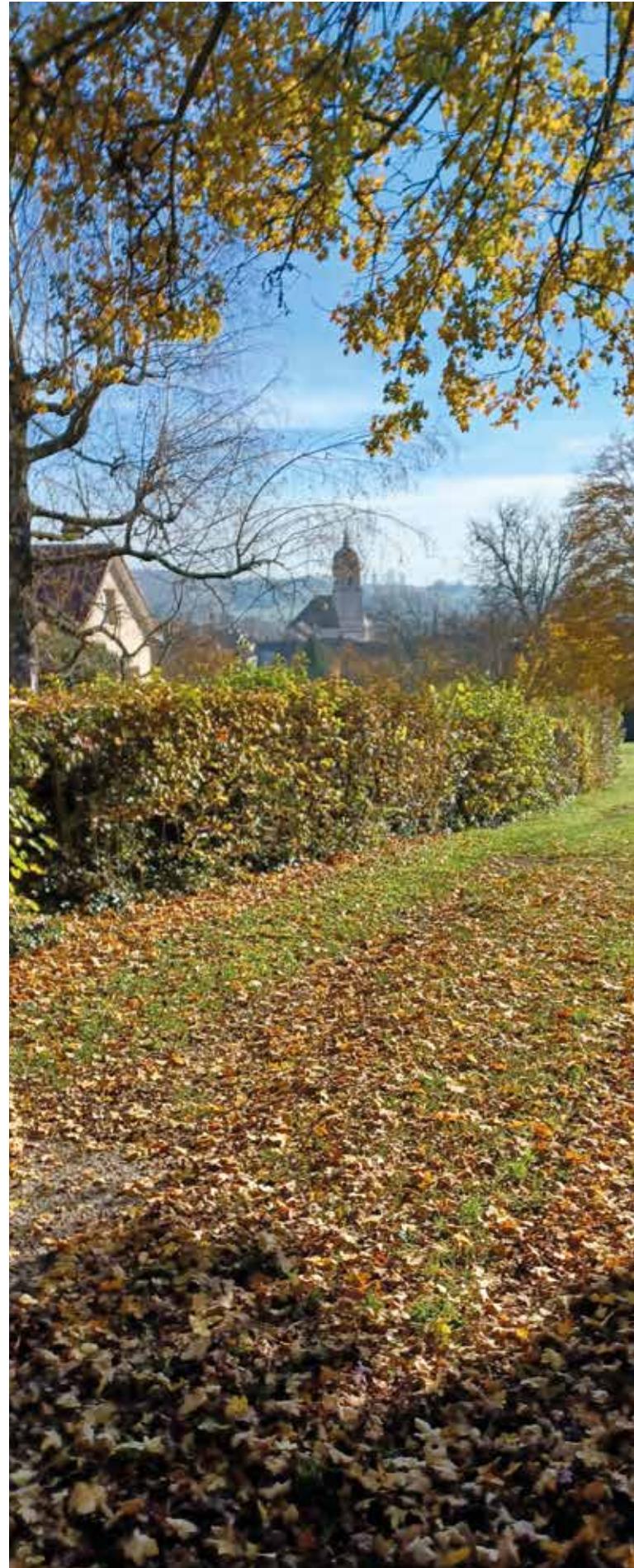
Edito	3
Les travaux sur la commune.....	4
Journées du patrimoine	6
Les sentiers de notre commune	6
Le petit marché de Scey	7
Activités Salle Jeanne d'Arc	8
Repas communal 2026	9
La brocante 2025	10
Camping « La Saône Jolie »	11
Yoga.....	11
Le collège Château-Rance	12
Scey-sur-Saône - Dornstetten.....	14
Fête d'Halloween	15
La médiathèque intercommunale	16
Le sourire sceycolais	18
Cérémonie du 11 novembre 2025	18
Club loisirs Évasion.....	19
Un beau panneau au cimetière	20
La salle Jeanne d'Arc	20
Quelques informations sur notre histoire locale	21
Chats errants	22
Croix rouge	23
Don du sang	23
Dégradation	23
Les dépôts sauvages sont illégaux	24
Local commercial.....	24
Frelons asiatiques.....	25
Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique	26

Rédaction Administration
Mairie de Scey-sur-Saône et St Albin
24 avenue des Pâtis 70360

Directeur de la publication
Carmen FRIQUET
Rédaction
Membres de la commission information et
des commissions municipales

Photos
Membres de la commission
communication

Conception & impression
FILIGRANE, Pusey
Photo de première de couverture :
• ©Franck Frijquet
Photo de l'édition :
• Vue sur l'église, Marie-Françoise
Aumonier



EDITO

PAR CARMEN FRIQUET

Maire de Scey-sur-Saône



Chères Sceycolaises, chers Sceycolais,

A l'heure où les magnifiques paysages de la commune se parent de leurs habits d'automne, je vous invite à feuilleter le nouveau bulletin municipal.

Comme vous pourrez le constater, un certain nombre d'opérations d'investissement arrivent à leur terme, comme le square Hugot et la maison médicale ; d'autres démarrent. La plus importante étant la nouvelle station d'épuration, dont les travaux démarreront début janvier.

Quasiment au terme de ces 6 années de mandat, il reste encore beaucoup de choses à faire pour améliorer votre quotidien et faire en sorte que notre commune reste dynamique pour maintenir son attractivité. Ce sera, à compter de mars prochain, la tâche du nouveau conseil municipal, dans un contexte de raréfaction de l'argent public et d'attentes de plus en plus grandes de nos concitoyens.

Mais en cette fin d'année 2025, je voudrais surtout adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui font vivre notre cité et qui contribuent à son attractivité.

Je ne peux pas citer ici, la trentaine d'associations sportives, culturelles ou sociales qui, grâce à des équipes de bénévoles très impliquées, animent le territoire, mais vous le découvrirez au fil des articles. Je profite de cette tribune pour lancer un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui hésitent encore à franchir la porte des associations. Sans soutien, les Présidents et ceux qui les entourent s'épuisent. Le tissu associatif incarne le vivre ensemble. La crise sanitaire, que nous avons traversée en 2020, nous a montré les conséquences dramatiques encore perceptibles aujourd'hui, de l'isolement et du repli sur soi.

Je renouvelle mes remerciements à nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement et leur abnégation au service de nos concitoyens. Hélas, personne ne peut dire qu'il n'aura pas besoin d'eux à un moment de sa vie. Je salue l'arrivée de 2 jeunes recrues qui viennent renforcer l'équipe solide de Fabien PATTON.

Je remercie également les entreprises, les artisans et les commerçants qui, dans un contexte économique difficile, décident de ne pas abandonner les territoires ruraux. Au même titre que le collège ou l'EHPAD, ces acteurs économiques génèrent un nombre d'emplois locaux important pour une commune comme la nôtre. Ce sont ces emplois qui dynamisent le marché de l'immobilier.

Malgré un contexte national morose et incertain, le monde rural et notre commune en particulier montre qu'il y a beaucoup de raison de croire en l'avenir. Notre principale richesse ce sont d'abord les personnes qui font vivre ce territoire et elles ne manquent pas d'enthousiasme !

L'avenir immédiat c'est 2026. Passez de belles fêtes de fin d'année en famille.

Et, avec un peu d'avance, je vous souhaite à tous une excellente année 2026, une nouvelle année émaillée de joies simples mais durables. Que vos voeux les plus chers puissent se réaliser et que nous trouvions, collectivement, les ressources pour faire de notre belle commune un havre de paix et de réconfort au milieu de nos vies agitées.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

PAR CARMEN FRIQUET

Extension de la maison médicale

Dans quelques mois, 5 locaux seront ainsi mis à disposition des professionnels de santé, permettant ainsi de renforcer l'activité médicale et paramédicale de la commune.

Comme prévu, les travaux devraient être terminés en fin d'année 2025.

A noter que la maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet MA Architectes installé à Scey-sur-Saône et que les entreprises intervenues sont locales :

- Gros-œuvre et aménagements extérieurs: RODESCHINI à Scey-sur-Saône
- Bardage Couverture BATIBOIS à Vaivre
- Menuiseries extérieures alu DADEAU à Vaivre
- Plâtrerie Isolation MUNIER à Chassey-lès-Scey
- Electricité E2PI à Chantes
- Menuiseries intérieures bois : VIROT à Colombier

- Chauffage Ventilation VICTOIRE à Pusey
- Chape BARDI CHAPE à Noidans-lès-Vesoul
- Carrelage Faïences ECR à Luxeuil-les-Bains
- Peintures PIGHETTI à Jussey

Le coût de l'opération s'élève à 590 000 € HT. Une subvention de 171 000 € a d'ores et déjà été attribuée par le département de la Haute-Saône. Nous sommes en attente de réponse de l'aide de 165 000 € de l'Etat et de l'Europe.

Grâce aux efforts de chacun les coûts ont été maîtrisés et le planning respecté.

Le chauffage de ce bâtiment est assuré par le réseau de chaleur de la chaufferie bois de la commune.

Le conseil municipal avait fait un pari sur l'avenir. Celui-ci semble gagnant puisque nous devrions accueillir plusieurs généralistes au cours du premier semestre 2026. Le planning d'installation reste à préciser.



Fin des travaux rue Derrière les Murs

Nous arrivons, enfin, au terme de cette opération, qui a pris plusieurs années pour coordonner les différentes interventions: reprise des réseaux souterrains, enfouissement des réseaux électriques et telecom et enfin, reprise des enrobés sur chaussée et un trottoir. En effet, pour poursuivre les actions en faveur de la dés-imperméabilisation, le conseil municipal a décidé de végétaliser une partie du trottoir.

Les travaux de voirie sur cette rue représente un coût de 100 000 €

Aménagement d'un square rue Hugot

L'opération vient de se terminer avec la plantation des arbustes qui apporte la touche finale à ce projet.

Un parking de six véhicules est désormais disponible et devrait libérer les trottoirs afin de faciliter la circulation des piétons et des poussettes.

Un petit espace de détente avec des assises et une table permettra aux marcheurs de se reposer. C'est à cet endroit, que ces derniers pourront consulter le plan des différents sentiers et trajets de la commune. A noter que le trajet des rats de cave débute au niveau de ce square.

Merci au cabinet « au delà du fleuve » de Besançon qui a assuré la maîtrise d'œuvre du chantier, aux

entreprises ID VERDE de Besançon, RODESCHINI de Scey-sur-Saône et la Métallerie du Val de Saône de Port-sur-Saône pour la qualité des réalisations et le respect des coûts et des délais.

Rebouchage de trous rue du Plançon

Des reprises ponctuelles de la chaussée rue du Plançon viennent d'être effectuées avant une intervention d'ampleur qui sera à programmer dans les prochaines années. Avant cela, des travaux de réfection des conduites d'eau et d'assainissement souterrains devront être réalisés. Un passage de caméra, très prochainement, permettra d'évaluer l'importance des travaux à réaliser, sachant que cette partie de la commune est desservie par un réseau d'assainissement unitaire.

Des nouvelles du chantier de la maison intergénérationnelle rue Paulmard

Après plus d'un an d'interruption de chantier nous sommes toujours dans l'attente d'une date pour la reprise des travaux.

Celle-ci est désormais conditionnée au feu vert des assurances et de leurs experts qui, après nous avoir annoncé une reprise des travaux en juin puis en décembre, sont aujourd'hui difficilement joignables...

Début des travaux de la nouvelle station d'épuration

Tous les feux sont désormais au vert pour permettre le démarrage des travaux en janvier 2026. Le permis de construire a été délivré au mois de juillet et les fouilles archéologiques préventives ont conclu à l'absence de vestiges dans la zone d'implantation de la STEP.

La construction a été confiée à l'entreprise SOURCES implantée à Dijon. La maçonnerie a été sous-traitée à l'entreprise CARSANA de Scey-sur-Saône.

Le cabinet MA Architectes de Scey-sur-Saône a déposé le permis de construire.



JOURNÉES DU PATRIMOINE DÉCOUVRIR SCEY AUTREMENT - 20 SEPTEMBRE 2025

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER



Cette visite a rappelé quelques éléments de l'histoire de notre village d'une part, et a expliqué l'origine karstique de nos terrains (d'où la présence de sources, ruisseaux et grotte) d'autre part.

Le circuit de 3 km, a utilisé les sentiers et trajes qui ont été restaurés par la commission patrimoine ces dernières années.

Les personnes présentes, environ 45, venaient, pour quelques unes de Scey-sur-Saône, mais pour la plupart des villages environnants.

Cette balade a duré approximativement 1h30. Et par cette belle matinée ensoleillée, elle fut très appréciée des participants.



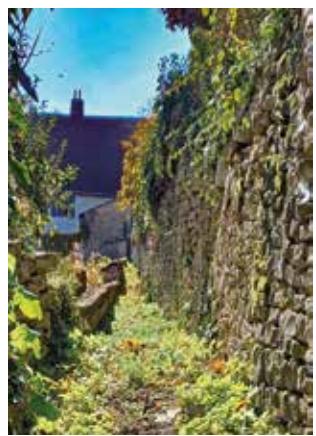
LES SENTIERS DE NOTRE COMMUNE

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER

Le traje des rats de cave, qui nous posait problème, a été nettoyé par une entreprise (beaucoup de lierre et de ronces). Il est maintenant entretenu par les employés communaux. Cependant, si vous l'empruntez, il convient d'être prudent : il est étroit et bordé par une propriété en contrebas. Mieux vaut éviter de courir.

Rappel : il permet de rejoindre la rue du petit moulin au square Hugot.

D'ici quelques semaines, un plan de tous les sentiers du village sera disposé square Hugot. Il permettra d'avoir une vue d'ensemble des sentiers et chacun pourra décider d'un circuit qui lui convient.



LE PETIT MARCHÉ DE SCEY

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER



Nous avons pris l'habitude d'animer le marché de producteurs par des marchés à thème :

- marché de noël : le 14 décembre 2024
- marché de printemps : le 22 mars 2025
- marché d'automne et du terroir le 20 septembre 2025

Y sont présents les producteurs habituels, d'autres que l'on ne voit qu'occasionnellement et des artisans.



Dans notre lancée, nous préparons notre marché de Noël 2025 : il aura lieu le samedi 13 décembre de 9h à 13h.

Il nous est toujours difficile de trouver des producteurs pour venir sur le marché.

Ce sont de petits producteurs locaux, ils ne peuvent pas forcément se libérer pour être disponibles le samedi matin.

Certains ont un magasin ouvert à domicile le samedi matin. Cela dit, les clients qui fréquentent le marché sont ravis de pouvoir faire leurs courses à Scey, auprès de producteurs locaux.

Cela nous donne une bonne raison de continuer à nous battre pour l'existence de ce marché au sein de notre village.

Courant 2025, 4 producteurs nous ont rejoints :

- la ferme Russy : vente de porc et de charcuterie, présente tous les 15 jours.
- Les délices de Louise qui propose de la pâtisserie, des biscuits secs. Louise est présente chaque semaine de mai à septembre, puis en quinzaine pendant la mauvaise saison.
- La poissonnerie EAU'VIVIER : Arnaud étant aussi traiteur, il est difficile pour lui, d'être présent chaque semaine. Il fait au mieux en fonction de ses disponibilités.
- La pépinière Kaiser : MerryL sera présent en automne et en hiver, période où se font les plantations d'arbres, arbustes.



Le petit Marché de Scey-sur-Saône

vous propose les produits des producteurs locaux tous les samedis matins de 9h à 12h, place de la mairie.

ACTIVITÉS SALLE JEANNE D'ARC

PAR MARIE-FRANCE BARBERET

Le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie, a porté ce beau projet de l'acquisition et rénovation de la Salle, qui aujourd'hui permet en toute quiétude bons nombres d'activités.

Lundi	GYM ADAPTÉE	10H30 - 11H30
Jeudi	GYM DOUCE SANTÉ	14h00 - 15H00
Jeudi	PILÂTES SUR CHAISE	15H10 - 16H10
Contact : Émilie, coach diplômée, 06 85 35 75 36 Marie-France, 06 95 45 36 42		

Lundi	YOGA VINIYOGA	19h00 - 20h30
Mardi		09h30 - 11h00
Jeudi		09h30 - 11h00
Contact : Martine RENAUD, professeure diplômée, 06 36 36 03 67 Marie-France, 06 95 45 36 42		

Mardi	FITNESS Salle des fêtes et/ou Jeanne d'ARC	
	CIRCL MOBYLITY (inspiré du Pilâtes)	20h00
Jeudi	FITNESS Salle des fêtes et/ou Jeanne d'ARC	
	ZUMBA	18h30
Contact : Stéphanie, coach diplômée, 06 30 74 90 82		



Samedi	DANSE (bâtons, pompons, rubans, cerceaux, foulards) avec l'Association les Chatounes	10h00-11h00 et 11h00-12h00
	SAMEDI DANSE 10 ans et plus	14h00-15h30
Contact : Guylaine, 06 74 17 01 85		



Cette salle est également mise à disposition pour des répétitions de chorales ou de réunions.....

Contact : Marie-France Barberet, mfrance.barberet@gmail.com

REPAS COMMUNAL 2026

PAR MARIE- FRANCE BARBERET



Carmen FRIQUET, maire, les élus et les membres du C.C.A.S VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS...

Comme chaque année, ce rendez-vous d'amitié et de partage est attendu; en effet la salle des fêtes « bat son plein » et toutes générations confondues, chacun prend plaisir à se retrouver.

La date est fixée au **dimanche 18 janvier 2026** à partir de 11h30.

L'an passé nous avons eu le plaisir d'accueillir l'orchestre Ephémère, formation de Jean-Claude BUTARD et Pascal DUBOIS (chef d'orchestre de l'UMS) accompagnés de leurs amis musiciens. Ils seront à nouveau présents pour l'animation musicale tout au long de cette journée.

Pour rappel, seront invités gracieusement, toutes les personnes de notre commune à partir de 70 ans ainsi que les associations sceycolaises. Chacun pourra inscrire des amis et/ou famille ne faisant pas partie de notre commune ou n'ayant pas l'âge requis, une facture à prix coûtant du repas leur sera envoyée.

Lors de cette rencontre nous mettrons à l'honneur les Présidents (es) des Associations de Scey-sur-Saône et Saint-Albin ; nous les remercions de leurs engagements ainsi que tous leurs bénévoles. C'est un travail énorme qu'ils accomplissent pour que notre commune soit attractive, et ainsi contribuer à la qualité de vie de notre Bourg.

Chaque année, la commune de La Neuville-lès-Scey, en présence de son Maire, Vincent Achard et de son conseil municipal, invite ses administrés et se joint à nous pour notre plus grand plaisir.

Gilles Bouclans et moi-même, contrôlons les listes électorales afin d'identifier les personnes éligibles à ce repas (date de naissance). Il n'est pas possible d'obtenir d'autres sources. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes, n'hésitez pas à nous contacter pour participer à cette rencontre !

Au plaisir de vous voir !

MARIE- FRANCE BARBERET 06.95.45.36.42,
GILLES BOUCLANS 06.50.45.26.21.

LA BROCANTE 2025

PAR BÉRÉNICE

C'est avec une immense gratitude que nous tenons à remercier nos bénévoles pour leur précieuse participation à la brocante du lundi de Pentecôte 2025. Grâce à leur énergie, leur dévouement et leur sourire, cette journée a été un véritable succès, marquée par une affluence record et une ambiance conviviale qui a ravi petits et grands.

Leur engagement sans faille a permis de faire de cet événement un moment inoubliable pour tous.

Pour leur exprimer toute notre reconnaissance, nous avons eu le plaisir de partager avec eux un délicieux repas autour d'une paella généreusement préparée par le Bistrot des Frangines de Scey-sur-Saône, dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, le 14 septembre dernier. Ces moments de convivialité sont la preuve que notre communauté est forte et soudée.

Nous tenons également à adresser nos plus vifs remerciements à la commune, qui a contribué à la réussite de cette journée, en nous prêtant les chapiteaux et en offrant le pot de l'amitié.

Ce soutien est précieux et témoigne de l'esprit de collaboration qui nous unit.

Encore une fois, merci à chacun d'entre eux pour leur temps, leur enthousiasme et leur générosité. C'est grâce à des personnes comme eux que nos projets prennent vie et que notre communauté continue de s'épanouir.

Vous espérant aussi nombreux pour la Brocante 2026, un appel à tous les nouveaux bénévoles est ouvert.

Pour cela merci de contacter le bureau de l'UCA au 06 89 71 26 29.

Avec toute notre reconnaissance.



CAMPING « LA SAÔNE JOLIE »

PAR STÉPHANE PARRINELLO

élu en charge du Camping Saône Jolie



Cette année encore, la saison a été riche et intense.

La fréquentation progresse sensiblement, la gestion des campeurs a été remarquablement menée par Maryse Duplain.

Mme Adeline Krug a contribué au bon entretien du camping (sa candidature pour le poste d'agent d'entretien avait été retenue en mai).

Du 1^{er} mai au 23 septembre, nous avons reçu 1 873 campeurs soit 4 767 nuitées au total.

Le résultat financier est positif. Caravanes, camping-cars et cyclistes ont été nombreux à profiter de ce bel emplacement en bord de Saône.

La sous-commission pour la sécurité au niveau du camping est passée le 25 juin (ces commissions sont organisées par la préfecture et la direction du cabinet des Services des sécurités).

A la suite de cette visite, un avis favorable sur notre camping a été rendu le 27 juin avec quelques

aménagements à réaliser, dont l'élagage de certains arbres.

Maryse Duplain est à l'origine de belles initiatives sur cette saison 2025, comme par exemple, récompenser le 1 000^{ème} campeur de la saison, ou encore, le pot organisé pour la fermeture du camping.

Merci pour son implication sans faille.

Pour la saison 2026, le camping ouvrira le samedi 2 mai, et, à la demande générale des campeurs, il fermera le 30 septembre.

YOGA

PAR MARTINE RENAUD

Le YOGA ? C'est quoi ?

Une activité physique dans laquelle sont pratiquées des postures, pour mettre le corps en mouvement avec le souffle, avec des intentions positives, du repos, du relâchement, de la relaxation, des respirations ciblées, en fonction des saisons et des pratiquant(e)s présent(e)s.

Pour qui ?

Toute personne qui cherche à prendre soin de soi, de son corps physique, de son mental, de sa capacité respiratoire, de son bien-être général.



Quels en sont les bienfaits ?

LE SOUFFLE est l'élément fondamental de la pratique, il peut apaiser, alléger les maux du corps physique et de l'esprit et créer une belle ouverture du cœur...

Vous ressortez de la séance apaisé(e)s, serein(e)s, confiant(e)s!

Martine RENAUD, professeure de YOGA diplômée et certifiée en VINIYOGA

YOGA

Salle Jeanne d'Arc
Scey-sur-Saône

LUNDI 19h
MARDI et JEUDI 9h30

Tel: 06 36 36 03 67

martine.renaud108@orange.fr

LE COLLÈGE CHÂTEAU-RANCE EN SEPTEMBRE 2025

PAR FRANÇOIS SAUZAY



Organigramme et structure

Le collège est un établissement public local d'enseignement qui regroupe de nombreuses personnes : les élèves bien sûr (ils sont au nombre de 401), les enseignants (une équipe de 31 professeurs), les personnels de vie scolaire (une dizaine de personnes, sous l'autorité du conseiller principal d'éducation: assistants d'éducation, assistant pédagogique, accompagnants d'élèves en situation de handicap), les agents du département (une équipe de 9 agents pour l'entretien des locaux, la maintenance et la restauration), les personnels médico-sociaux (infirmière scolaire, assistante sociale, psychologue de l'éducation), les personnels administratifs (2 secrétaires) et, pour mettre tout cela en musique, une équipe de direction composée du principal M. Sauzay, de la principale adjointe

M^{me} Schmidt et de la nouvelle adjointe gestionnaire arrivée à la rentrée M^{me} Bettinelli.

Les élèves sont regroupés dans 16 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} et 10 élèves bénéficient du soutien d'un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) avec M. Coisy, professeur spécialisé.

Le collège est bien ancré dans son environnement et collabore avec de nombreux partenaires: les parents en premier lieu mais aussi des associations, des entreprises ou des collectivités. L'établissement a d'ailleurs été labellisé « collège ouvert » par le Conseil départemental.

Au-delà des seuls enseignements scolaires, le collège est le lieu de nombreuses activités. Même s'il n'est pas possible de les citer toutes, en voici quelques exemples.

Le sport

Les élèves peuvent pratiquer de nombreux sports dans le cadre des enseignements bien sûr mais aussi au sein de l'association sportive. Une semaine de découverte de l'AS a été proposée aux élèves de 6^{ème}, avec badminton, handball et futsal, avant de s'engager dans une ou plusieurs activités régulière(s) et les rencontres du district.

L'option football se poursuit cette année pour une trentaine d'élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème}, avec notre partenaire du RCS : entraînement au stade de foot le lundi et pratique du futsal le vendredi.

La culture

Une centaine d'élèves de la chorale participent à une comédie musicale originale écrite par M. Dubois, professeur d'éducation

musicale et M. Grépinet, professeur d'espagnol. Nul doute que les représentations prévues en mai prochain attireront de nombreux spectateurs !

De nombreuses sorties alliant culture et histoire sont au programme cette année, en lien avec les enseignements: le château médiéval d'Oricourt et le Prieuré de Marast pour les classes de 5^{ème}, le château de Fontainebleau pour les classes de 4^{ème}.

La technologie

Les élèves de 3^{ème} travaillent en technologie sur la réalisation de robots et participeront cette année encore au concours Cybertech à Besançon, au cours duquel plus de 800 collégiens et lycéens présentent leur robot qui s'affrontent lors de différents challenges. Les élèves de M. Cholley, professeur de technologie, ayant obtenu d'excellents résultats l'année dernière, le défi est à relever pour les 3^{èmes} de cette année.

Le développement durable

M^{me} Paroisse, professeur de sciences et vie de la terre, anime depuis plusieurs années un club « Éducation au développement durable ». Les actions sont nombreuses pour sensibiliser les collégiens au respect de l'environnement avec, en partenariat avec les Serres du Phénix, un potager dans la cour de l'établissement. L'établissement est d'ailleurs labellisé « EDD Expert ». En projet cette année : l'installation d'un verger au collège !

Les langues

Afin d'encourager les parcours d'excellence pour les élèves, l'établissement propose depuis deux ans un parcours linguistique

renforcé « Langues et cultures européennes » de la 5^{ème} à la 3^{ème}, sous la direction de M^{mes} Lonchampt et Odrion. Il s'agit d'aider nos élèves à développer et renforcer leurs compétences en anglais et, par une meilleure maîtrise de cette langue, à s'ouvrir sur le monde et nourrir leurs ambitions. Le but est de faire de l'anglais différemment en privilégiant l'oral et la découverte de civilisations et cultures différentes. Un voyage en Angleterre est en préparation pour juin 2026.

La santé

L'école doit aussi être promotrice de la santé et c'est pourquoi le collège s'est engagé dans un projet d'envergure avec l'ARS pour réaliser une intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la lutte contre la sédentarité (ICAPS). Ce projet sur deux ans bénéficie d'un soutien financier important et a déjà permis de mettre en place de nombreuses actions : semaine autour du petit déjeuner et la nutrition, semaine « Bouge ton collège » avec de nombreuses activités sportives, achat de vélo-bureaux pour équiper les salles de classe. L'ambition de ce projet est d'augmenter la pratique sportive de tous, enfants comme adultes, afin de favoriser les bénéfices sur la santé : plus de sport, c'est moins de surpoids mais aussi moins de temps devant les écrans et plus de confiance en soi !

Le parcours avenir

Pour permettre aux élèves de construire leur projet d'orientation, différentes activités sont organisées durant la scolarité, sous la responsabilité de M^{me} Virot, professeure de mathématiques et référente parcours avenir. Les élèves de 5^{ème} visiteront des entreprises locales, les élèves de

4^{ème} participeront à un forum des métiers et les 3^{èmes} réaliseront un stage de découverte en entreprise. Un dispositif « cordées de la réussite » en lien avec l'IUT de Vesoul permet également de favoriser l'ambition scolaire des élèves.

Les valeurs de la République et le devoir de mémoire

Faire partager les valeurs républicaines aux élèves est une préoccupation de tous les adultes de l'établissement. De nombreuses actions organisées par M^{me} Girard, professeure de lettres, se déroulent en faveur de la laïcité ou de l'égalité filles-garçons.

Les élèves de 4^{ème} qui souhaitent s'engager au service des autres peuvent participer aux Cadets de la sécurité, en partenariat avec le SDIS et les pompiers, pour mieux connaître l'organisation de la sécurité civile en France et commencer à réaliser des manœuvres, avant peut-être de poursuivre aux Jeunes Sapeurs-Pompiers. Nous aurons cette année un groupe d'une vingtaine d'élèves Cadets.

Les 60 ans de l'inauguration

En octobre 1966, le bâtiment principal du collège était inauguré en présence de M. Missoffe, ministre de la jeunesse.

Pour commémorer ce moment important de la vie sceycolaise, nous organiserons une manifestation **le samedi 6 juin 2026** à ghoo.

Une première réunion du comité de pilotage a eu lieu le jeudi 9 octobre 2025 au collège.

Toute personne intéressée est bienvenue !

SCEY-SUR-SAÔNE – DORNSTETTEN 55 ANS D'AMITIÉ ET TOUJOURS AUSSI JEUNES !

PAR BRUNO PATTON

Il y a des amitiés qui traversent le temps sans prendre une ride... et celle qui unit Scey-sur-Saône à Dornstetten, notre ville jumelle allemande, en est la preuve vivante ! Depuis 1969, Français et Allemands se retrouvent régulièrement, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, pour partager rires, danses, et surtout beaucoup de bons moments autour d'une table bien garnie.

Cette année, les 17 et 18 mai 2025, c'était à notre tour de faire les valises direction Dornstetten, pour fêter ensemble le 55^{ème} anniversaire du jumelage franco-allemand. Et quelle fête ! Dès notre arrivée, nous avons été très bien accueillis : un orchestre entraînant, une salle magnifiquement décorée, un apéritif délicieux, et surtout des sourires à profusion.

Puis, place à l'accueil dans les familles - toujours un moment fort, où la barrière de la langue s'efface rapidement derrière celle du rire et du partage.

Les maires de nos deux communes, Carmen Friquet et Bernhard Haas ont rappelé dans leurs discours l'importance de maintenir les liens de paix et d'amitié entre pays et que l'Europe est un symbole fort d'unité.



Cadeau offert à nos amis allemands à l'occasion du 55ème anniversaire du jumelage.

Le soir, à proximité d'une belle exposition de photos souvenirs, un grand repas dansant nous attendait : musiques entraînantes, associations locales de danse

et de chant, et une ambiance digne d'un bal de village... version internationale ! Autant dire que Français et Allemands ont rivalisé d'énergie sur la piste jusque tard dans la nuit.

Le dimanche, changement d'ambiance : direction une ancienne mine, pour une visite aussi instructive qu'impressionnante. Entre casques, galeries et anecdotes historiques, nous avons découvert un pan du patrimoine local – tout en poursuivant nos échanges dans la bonne humeur.



Visite de la mine « Bergwerk » à Hallwangen

Après le repas, les pompiers de Dornstetten ont invité leurs homologues sceycolais à participer à un exercice incendie, renforçant encore leur amitié. Cela a permis aux pompiers français et allemands de comparer leurs techniques... et leurs camions. Déjà, ils prévoient de se retrouver l'an prochain à Scey-sur-Saône pour une nouvelle rencontre, sûrement tout aussi conviviale que professionnelle.



Exercice incendie avec les sapeurs-pompiers français et Feuerwehrmänner

Mais le jumelage, ce n'est pas qu'une fête tous les cinq ans ! Tout au long de l'année, nos associations sportives, culturelles et de secours entretiennent ce lien si particulier et peuvent envisager des rencontres avec leurs homologues.

Par ailleurs, le comité de jumelage sceycolais participe chaque été à la fête de la ville de Dornstetten, le deuxième week-end de juillet, où les produits régionaux français font toujours sensation sur le stand tricolore.

Et parce que cette belle amitié se transmet aussi aux jeunes générations, un échange scolaire a eu lieu les 5, 6 et 7 novembre dernier. M. Sauzay, principal du collège, M^{me} Schmidt principale adjointe et M. Semprey, professeur d'allemand ont invité leurs homologues de Dornstetten : deux professeurs, Mesdames Gabriele Lutz et Barbara Held ainsi que sept élèves allemands sont venus à Scey-sur-Saône. Des collégiens

germanistes ont accueilli les jeunes de Dornstetten chez eux et nous remercions une nouvelle fois les familles pour leur accueil. Au programme : découverte de Besançon et visites de musées, moments conviviaux, cours au collège et surtout de belles occasions de pratiquer le français et l'allemand... parfois dans la même phrase !



Les élèves allemands et français au collège Château Rance - Scey-sur-Saône

Les élèves ont prouvé que l'amitié franco-allemande n'est pas juste une page dans un livre d'histoire : c'est quelque chose de vivant, de concret et surtout de joyeux. Une invitation a déjà été donnée et un voyage au mois de mai 2026 est prévu à Dornstetten.

« Grenzen gibt es auf den Landkarten, Freundschaft kennt keine Grenzen ! »

En résumé, ce 55^{ème} anniversaire n'était pas qu'un simple chiffre : c'était la preuve que l'amitié franco-allemande n'a rien perdu de sa chaleur ni de son enthousiasme. Entre traditions, fous rires, musique, interventions de pompiers, échange scolaire et projets pour l'avenir, Scey-sur-Saône et Dornstetten continuent d'écrire ensemble une belle histoire d'amitié européenne - avec le cœur, et toujours avec le sourire.

Vivement la prochaine rencontre !

Bruno Patton, Président et les membres du comité de jumelage

FÊTE D' HALLOWEEN 1^{ER} NOVEMBRE 2025

PAR STÉPHANE PARRINELLO



Ce 1^{er} novembre 2025, aux alentours de 17h30, un groupe de parents a organisé une soirée Halloween avec leurs enfants.

Cette fête s'est déroulée en partie dans une salle de la mairie et dans tout le village. Une trentaine d'enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents. Cette soirée déguisée a été un véritable succès.

Les parents avaient apporté diverses friandises, gâteaux et autres confiseries.



La soirée s'est terminée vers 20h30.

Les enfants, petits et grands, souhaitent vivement que cette soirée d'Halloween soit reconduite l'année prochaine.

La mairie sera au côté des parents pour aider, au mieux, à l'organisation de cette prochaine soirée 2026.



LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

PAR NATHALIE GAUDINET



Depuis la rentrée 2024, le Pôle Culturel des Combes, qui abrite la Médiathèque intercommunale, le local jeunes, des studios de répétition et des espaces de musique et formation, a ouvert progressivement ses portes.

L'antenne de l'École Départementale de Musique et de Théâtre 70, financée par la Communauté de Communes, s'y est d'abord installée et enseigne 9 disciplines instrumentales différentes, du lundi au vendredi. Cette année, ce sont 54 élèves et les résidents de la résidence autonomie qui bénéficient chaque semaine, des cours/ateliers de musique.

Le local jeunes a, à son tour, quitté son local historique et pris ses marques dans son nouvel espace, au rez de chaussée de l'ancien musée. Ce sont environ 180 jeunes qui y sont inscrits pour bénéficier des activités proposées tout au long de l'année par Clémentine et Elina. Ouvert aux jeunes dès le CM2, les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année.

N'hésitez pas à suivre les événements sur le compte

Facebook « Local Jeunes C3 ».

Renseignements et inscription
03 84 92 77 23
localjeunes@cc-descombes.fr

Et enfin, la médiathèque intercommunale des Combes, ouverte à tous, vous accueille gratuitement depuis le 12 novembre 2024.

Depuis son ouverture, ce sont plus de 6 400 passages qui ont franchi la porte et 3 080 personnes qui ont participé aux animations organisées tout au long de cette 1ère année (accueil de classes, rencontre littéraire, ateliers créatifs...).

27 partenariats ont été noués en 1 an pour permettre au

plus grand nombre, du plus petit au plus grand, d'accéder à l'ensemble des services et enrichir la programmation.

La médiathèque compte aujourd'hui 850 abonnés qui, grâce à leur carte gratuite, peuvent avoir accès aux 11 000 documents mis à disposition : livres, CD, DVD, livres audio, jeux





vidéo, instruments de musique, magazines, partitions, vinyles et sans oublier l'accès aux ressources numériques de la médiathèque départementale de Haute-Saône (films, autoformation, musique et presse). En un an, ce sont près de 15 000 documents qui ont été empruntés.

Alors n'hésitez plus, abonnez vous ! Cette carte vous donnera également accès aux 6 bibliothèques de la Communauté de Communes, situées à Ovanches, Raze, Noidans-le-Ferroux, Mailley-et-Chazelot, Soing et La Romaine.

L'équipe de la Médiathèque,

Christelle, Laurence et Nathalie, vous accueille 22h par semaine :

- Mardi : 14h-19h
- Mercredi : 10h -12h / 14h-18h
- Vendredi : 12h30 - 18h
- Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h

Dès le mois de janvier, la médiathèque participera à la Nuit de la lecture et proposera une programmation riche et variée pour toute l'année.

Vous pouvez suivre toutes les actualités (animations, nouveautés..) sur le site

www.bibliotheques.cc-descombes.fr

03 84 68 89 07



Et, enfin, depuis le mois d'octobre dernier, les studios de répétition ont ouvert leurs portes aux groupes de musique qui souhaitent bénéficier d'un espace dédié à leur pratique musicale. Equipés de batterie, amplis, micros, claviers, enceintes, table de mixage, tout est prévu pour répéter dans de bonnes conditions.

L'association Echo System gère les studios et accompagne les groupes.



Pour tout renseignement :
studiosrepetition@echosystem70.fr

LE SOURIRE SCEYCOLAIS

PAR DÉBORAH BLANDIN



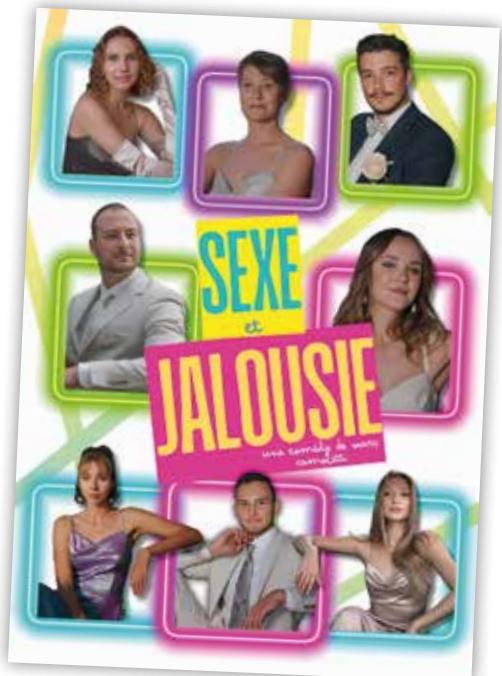
Encore un triomphe cette année pour le festival de théâtre de Scey sur Scène qui fêtait ses 25 ans.

Des bénévoles investis dans une merveilleuse entente, et des spectateurs encore plus nombreux cette année. Voici le cocktail de cette nouvelle édition de festival plus que réussie. La Présidente Déborah Blandin

souligne avec beaucoup d'intérêt le travail impeccable de son équipe pour mener à bien ce projet qui réunit chaque soir plus de 200 spectateurs.

Un grand merci au public pour sa fidélité.

Concernant la prochaine saison, nous accueillons cette année plus de 15 enfants et ados au sein du



Sourire. Deux troupes vont pouvoir se former.

La troupe adulte, quant à elle, jouera un auteur favori : Marc Camoletti. Vous aurez le plaisir de découvrir « Sexe et Jalousie » mis en scène par Déborah Blandin actrice professionnelle le Samedi 28 mars 2026 à 20h30 à la salle des fêtes de Scey-sur-Saône.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025

PAR CHRISTIAN BILLET

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 a réuni un public nombreux.

La déviation de la circulation automobile a permis à chacun de vivre ce moment de recueillement en toute sécurité.

Les enfants de l'école primaire étaient présents, le collège château-Rance était représenté par les Cadets de la sécurité encadrés par M^{me} Schmidt principale-adjointe et M. Brulais CPE.



Durant la cérémonie, M^{me} Christelle Patton a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent.

Comme chaque année, cette cérémonie a été suivie par un vin d'honneur place de la mairie.



CLUB LOISIRS ÉVASION

PAR THIERRY DUMONT

La saison 2025 est maintenant achevée et il convient donc de vous présenter le bilan.

Comme les années précédentes, la réunion a été marquée par des débats constructifs dont l'objectif unique est le développement du club sur les communes de notre territoire afin de maintenir un lien social.

Cette année a été particulièrement riche en événements

Madame Jocelyne MAY, à l'issue des qualifications au club dictée, a participé à la finale nationale à APT (Vaucluse) et à terminée 22^{ème} sur 78 participants

Le club section marche, lors de la marche départementale, à Bucey-lès-Gy, était le club le plus représenté avec 21 marcheurs inscrits.

La pétanque, après les qualifications départementales, MM. GUENIN, ROSSI et HUFSCHEID se sont qualifiés pour la finale nationale à ARGELES (Pyrénées Orientales) du 30



septembre au 3 octobre 2025 et se sont classés 22^{ème} sur 54 inscrits .

Félicitations à ceux et celles qui ont représenté notre club et notre commune dans les différentes activités et merci à la commune pour son soutien financier.

Bravo et félicitations à tous pour votre engagement.

Marche : vendredi 13h45 rendez vous au local du club.

Sans oublier les repas dansants

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau, qui se feront un plaisir de vous renseigner. Nous espérons vous compter parmi nous, vous ne le regretterez pas.

Rappel des activités régulières du club

Dictée : 1^{er} mardi et 3^{ème} mardi de chaque mois.

Pétanque : lundi après midi à partir de 14h00, rendez vous au boulodrome.

Cartes et jeux de société : jeudi après-midi à partir de 14 hoo.

Adresse du Club

**17 bis rue Hugot
70360 SCEY sur SAONE
(au fond de la cour)**

**Contact : clubloisirs@gmail.com
06.81.84.76.73**



UN BEAU PANNEAU AU CIMETIÈRE

PAR CHRISTIAN BILLET

On dénombre 755 tombes (pour 2307 défunt) au cimetière qui est commun à Scey-sur-Saône, Ferrières-lès-Scey, et la Neuvelle-lès-Scey

André Messelet est président de la commission intercommunale pour la gestion des biens paroissiaux. Il a travaillé bénévolement pendant trois ans pour réaliser le plan du cimetière.

Le samedi 8 mars 2025, il a présenté ce plan aux maires des communes concernées.

A l'entrée du cimetière, un panneau permet de retrouver



l'emplacement de chaque sépulture. Tous les défunt sont classés par ordre alphabétique et, en face de leur nom se trouve l'indication de leur dernière demeure.

Ce plan sera actualisé régulièrement. Il est informatisé.

Merci à lui pour ce travail remarquable.

LA SALLE JEANNE D'ARC ET SON HISTOIRE

PAR BERNARD RENAUD

Cette salle fut construite par des bénévoles, principalement des musiciens, sur un terrain donné par la famille LUGUENOT et des plans fournis par Georges POINSOTTE.

Les musiciens de l'Association Jeanne d'ARC devaient fournir chacun 100 heures de travail et un peu moins si ils amenaient un cheval.

Elle fut d'abord une salle de théâtre. La première représentation fut donnée en 1930. Ce fut LE CID de P. CORNEILLE et puis très souvent la crèche franc-comtoise (en patois).

Malheureusement, elle fut occupée par les Allemands pendant la guerre et puis les FFI à la libération. Tout l'intérieur était à refaire. Une grande restauration fut entreprise en 1946-1947 par une

équipe de bénévoles : Jacques POINSOTTE, Jean RENAUD, Pierre COTE, Jean MESSELET, Robert et Michel MAILLOT, André MAIRE, Jean PICHERY....

250 sièges basculants ont été installés. A noter que cette salle comportait un logement de gardien : à savoir au rez de chaussée la cuisine et à l'étage deux chambres.

Sur l'arrière petit salle de catéchisme, une entrée et sous la scène salle pour la musique.

Le parc a accueilli chaque année les kermesses de la paroisse et de l'union musicale.

A partir de 1980, cette salle appartenant au Diocèse, fut transformée en salle polyvalente avec cuisine, sanitaires entièrement rénovée par des bénévoles.

QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE HISTOIRE LOCALE

PAR CHRISTIAN BILLET

Bataille du 2 mars 1674

Une page Wikipédia indique qu'une bataille s'est déroulée à Scey-sur-Saône le 2 mars 1674 lors de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Patrimoine

On trouvera dans le site suivant, une mine d'informations sur le patrimoine de notre ville :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/recherche?key=scey-sur-saone>

Plaques commémoratives

Deux plaques commémoratives se trouvent dans le hall de la salle des fêtes :

- La première indique que la salle porte le nom de René May (adjoint au maire de 1977 à 1983 et de 1989 à 1994).
- La seconde plaque rend hommage à André Gavoille (adjoint au maire de 1989 à 2011).

Le Sourire sceycolais

Le Sourire sceycolais répète dans son local avenue des Pâtis. Ce local porte le nom de Didier Malchausse, un des fondateurs de l'association théâtrale.

Le gymnase

Le gymnase du collège porte désormais le nom de Laura Glauser, gardienne de buts de l'équipe de France de handball. Laura Glauser est originaire de Soing et a commencé sa carrière au HBC Val de Saône.

La gare

La gare qui se trouvait avenue des Pâtis a été détruite en mai 1969.

Le jumelage avec Dornstetten est né en 1969. Deux exemplaires de l'acte officiel de création se trouvent à Scey-sur-Saône :

- l'un à la mairie,
- l'autre dans le hall du collège.

C'est le 28 octobre 1966, que furent inaugurés les nouveaux bâtiments du collège Château-Rance par le ministre de la Jeunesse et des Sports François Missoffe. Le collège fêtera le 60^{ème} anniversaire de cet événement au printemps 2026.

Place du 14 septembre

Il existe une place du 14 septembre commémorant la libération de la ville en 1944. Elle se trouve rue de la Motte. Une stèle avec le nom du Souvenir français s'y trouve.

Saint-Albin

Saint-Albin a été rattaché à Scey-sur-Saône en 1807. Le nom exact de notre commune est désormais Scey-sur-Saône et Saint-Albin.

Nom des villages

Exemple : la Neuville-lès-Scey. « Lès » s'écrit avec un accent grave et signifie « à côté de ».

Anniversaire

Le Sourire sceycolais a fêté au printemps 2025 un double anniversaire : les 50 ans de l'association et les 25 ans du festival « Scey-sur-Scène ».

Nom des rues

Certaines rues ont des noms connus de tous. D'autres le sont beaucoup moins. Voici quelques exemples :

- Rue André Bergerot : nom d'un résistant mort en déportation.
- Rue Armand Paulmard : jeune combattant mort dans son char lors de la libération de la France.
- Rue d'Enfer : porte le nom d'une personne connue pour sa grande générosité, Rose Enfer.
- Rue du général Brosset : Diego Brosset, officier d'état-major du général de Gaulle, compagnon de la Libération, mort à Champagney le 20 novembre 1944.
- Rue du Plançon : nom d'une variété de raisin.
- Avenue des Pâtures : autre nom pour pâtures.
- Rue Hugot du nom de Joseph et Marguerite Hugot, qui « laissèrent leur fortune... à la Commune de Scey-sur-Saône »⁽¹⁾

(1) Claude Morel et Claude Cordier, *Histoire de Scey-sur-Saône et de la famille princière de Baulfremont*, page 21. Le lecteur trouvera à cette page de nombreux renseignements sur le nom des rues.

Le cimetière

Comme vous aurez pu le lire dans l'article ci-contre, le cimetière intercommunal dispose désormais d'un plan qui permet de retrouver l'emplacement des personnes inhumées. Ce plan a été réalisé par André Messelet.

CHATS ERRANTS UN POINT SUR LA STÉRILISATION

PAR CARMEN FRIQUET

Voici un aperçu du travail qui a été mené sur la commune du 15 avril 2023 au 1^{er} septembre 2025.

- Pas loin de 50 chats errants (mâles et femelles) ont été stérilisés.
- Une quarantaine de chats non stérilisés ont été adoptés à Scey-sur-Saône ou dans d'autres villages.
- Une femelle gestante est partie à l'association « Adopte un chat ».
- 12 chatons sont partis dans une famille d'accueil. Cette dernière se charge de les faire adopter.
- 2 chats de race, abandonnés par leur propriétaire (lors du déménagement), ont été déposés à la SPA.
- 6 chatons sont partis à la SPA après avoir été primo-vaccinés et testés, frais payés par des sceycolais (120 € par chaton !)

Côté finances

Actes vétérinaires payés par la commune : 4 900 €

Frais de déplacement : 310 €

Alimentation, litière, matériel : 330 € (convalescence : 48 h pour un mâle et 3 à 4 jours pour une femelle).

Soit un total de 5 540 € dépensés par la commune en 2 ans et demi !

On ajoute à cela, les 1 500 € que la commune doit verser, chaque année, à la SPA.

Cette somme pourrait vraiment être dépensée pour d'autres besoins dans le village !

Malgré tout ce travail et l'argent dépensé, il y a toujours autant de chats errants sur la commune, ce qui entraîne des nuisances pour les habitants et de la souffrance pour ces chats qui n'ont pas de famille.

Que dit la loi sur ce sujet

Selon l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) « il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux



ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ».

Ces mesures contribuent à lutter contre les nuisances liées à la surpopulation de ces animaux (insalubrité, propagation d'épidémies...) et sont également valables pour les voies privées ou dans les cours si cela gêne le voisinage.

En cas d'infraction, vous vous exposez à des plaintes de vos voisins, mais aussi à une amende de 3 classe (soit jusqu'à 450 € selon l'article 131-13 du Code pénal).

On pourrait vraiment améliorer la situation si chacun faisait preuve de civisme. Vous décidez d'avoir un chat (mâle ou femelle) : faites le stériliser.

Les femelles ne feraient plus de petits, les mâles arrêteraient de se battre et de marquer leur territoire par leurs urines et leurs crottes.

Limiter les naissances non désirées, est le 1^{er} moyen et le plus efficace pour arriver à contrôler la population de chats sur la commune.

Côté nourrissage

Les chats stérilisés sont relâchés sur leur lieu de prise (c'est une obligation dans la convention de stérilisation signée par la commune), ce sont des chats dit, libres.

Certains sont nourris par des habitants, d'autres chassent et se nourrissent par leur propre moyen (les chats sont des félins, ils chassent pour se nourrir en particulier les femelles).

Les chats errants (non stérilisés) cherchent aussi à être nourris par la population. Mais plus ils sont nourris par l'homme, plus ils deviennent dépendants de l'homme. C'est donc à chacun d'avoir une attitude réfléchie et responsable sur ce sujet.

Arriver à trouver un juste milieu.



personnes de Scey-sur-Saône et des environs. En 2026, les permanences se tiendront les lundis 5 et 19 janvier, les lundis 2 et 16 février, les lundis 2, 16 et 30 mars, les lundis 13 et 27 avril, lundi 11 mai, jeudi 28 mai, les lundis 8 et 22 juin, les lundis 6 et 20 juillet.

CROIX ROUGE

PAR CHRISTIAN BILLET

Un lundi sur deux, dans la salle paroissiale Michel Perrot, les bénévoles de la Croix-Rouge assurent une permanence de 14 h à 15 h.

La Croix-Rouge accompagne une trentaine de



DON DU SANG

PAR PASCAL DOUHAIN

Mercredi 26 novembre de 16h30 à 19h30, salle des fêtes, l'amicale des donneurs de sang de Scey-sur-Saône a organisé sa dernière collecte de l'année 2025.

Pour l'année prochaine, nous aimerions dépasser le nombre de 60 donneurs par collecte, les réserves de sang étant faibles. Cet objectif a déjà été atteint cette année et nous serions très heureux de renouveler cette mobilisation. Nous comptons sur vous avec ou sans rendez-vous !!

Collectes 2026, les mercredis de 16h30 à 19h30, salle des fêtes de Scey :

- 28 janvier
- 1^{er} avril
- 27 mai
- 29 juillet
- 23 septembre
- 16 décembre

Contact : 06 85 82 16 69

DÉGRADATION

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER

La mise en valeur des sentiers, des trajes de notre commune est appréciée par les sceycolais ainsi que par de nombreuses personnes de passage dans la commune.

Et pourtant voilà le résultat de l'action d'individus peu scrupuleux... Le panneau a d'abord été tordu, réparé par les employés communaux puis dans un second temps, cassé. Cela en une dizaine de jours.

La commission patrimoine s'est donnée du mal pour valoriser notre patrimoine local ce qui prend de l'énergie et coûte au passage quelques sous à la commune.

En arriver à ce résultat est vraiment désolant. Comment essayer d'avoir un village où il fait bon vivre si tout est sans cesse dégradé ? Et si on laisse faire !

Je vous demande d'être vigilant et de prévenir la mairie si vous observez quelque chose. Merci.



LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT ILLÉGAUX

PAR CARMEN FRIQUET



Chaque semaine, nous sommes interpellés par des concitoyens, à propos de dépôts sauvages dans différents endroits de la commune.

Ces dépôts vont de matériaux de chantier ou vieux appareils électroménagers déposés dans des espaces reculés ou dans les bois, au simple sac poubelle déposé dans des ruelles discrètes ou au pied des poubelles publiques.

Outre le fait que leur ramassage engendre une surcharge de travail inutile pour nos agents municipaux, je rappelle que **les dépôts sauvages, quels qu'ils soient, sont illégaux**.

La collectivité dispose de deux leviers juridiques

- Une procédure pénale fondée sur l'article R634-2, R635-8 et R644-2 du code pénal

- Une procédure administrative fondée sur l'article L541-3 du code de l'environnement.

La procédure pénale est engagée à l'initiative du procureur de la république.

La procédure administrative est engagée à l'initiative du Maire, qui bénéficie du pouvoir de police sur la commune. Le code de l'environnement prévoit, dans ce cas, **une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €**. Le Maire a le pouvoir de prendre un arrêté fixant le montant de l'amende en fonction de la gravité des faits.

Devant la multiplication des dépôts sauvages, un contrôle renforcé va être mis en place. Plusieurs contrevenants ont déjà pu être identifiés. Si ces situations devaient perdurer je n'hésiterai pas à utiliser les outils juridiques mis à ma disposition.

LOCAL COMMERCIAL RUE ARMAND PAULMARD

PAR MARIE-FRANCE BARBERET

Ce lieu était la Bibliothèque Municipale, gérée par le CCAS (centre communal d'action sociale), qui a été transférée au Pôle Culturel.



Ce local pourrait être un commerce ÉPHÉMÈRE : location de courte durée, à la semaine, au mois....

Nous étudions toutes propositions.

Contact : Mairie - 03 84 68 86 99 - comscey@wanadoo.fr

FRELONS ASIATIQUES

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER



Nous leur avions déjà consacré un article (Scey l'info de février 2024) mais devant la multiplication des nids sur notre commune, il est bon de rappeler quelques règles.

Arrêté préfectoral du 8 mars 2024, article 2 :

« Par conséquent, la destruction des nids de frelons asiatiques sur les domaines publics et privés est rendue obligatoire par le présent arrêté. Toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques en informe, sans délai (ou par l'intermédiaire d'une plate forme dédiée), les organismes mentionnés à l'article 3 du présent arrêté ou à défaut, la mairie afin de procéder à la destruction du nid. »

Ici, à Scey-sur-Saône

- Signalez le nid au référent du village : Monsieur Jean-Louis Garret 03 84 92 72 52.
- Faire appel à un destructeur agréé par l'union apicole et la FREDON.
- Recueillir le signalement des nids.

- Vérifier et suivre la présence de l'espèce en Bourgogne Franche-Comté
- Proposer au détenteur d'un nid des entreprises spécialisées dans la destruction des nids de frelons asiatiques.

La destruction d'un nid est à la charge du propriétaire du terrain.

Le coût se situe dans une fourchette de 80 à 110 euros maximum. Ce prix dépend entre autre de la difficulté d'atteinte du nid et éventuellement de frais de déplacement.

A ce jour, un remboursement de 50 euros par nid est accordé en faisant la demande sur le site de la FREDON.

Il existe 2 méthodes de destruction :

- la perche : elle injecte, directement dans le nid, une poudre insecticide,
- le paint ball : un « pistolet » envoie des billes d'insecticide depuis le sol dans le nid.

Nom	Ville	Distance en km	Téléphone
R3D	70360 Traves	7	06 84 68 32 06
Stop guêpes 70	70000 Échenoz-la-Méline	19	06 73 85 97 96
SOS multiservices 70	70180 Vaite	28	06 30 01 57 20
SOS nuisibles 70	70700 Gy	35	06 19 55 94 48
AGF	25170 Emagny	45	07 67 01 68 02
Grenot 3D services	70110 Gouhenans	51	06 30 34 20 49
Speed guêpes frelon BFC	39290 Thervay	62	06 89 22 67 80

L'inconvénient de ce système c'est que des billes peuvent atterrir sur le sol hors du nid et entraîner des destructions non désirées (l'insecticide n'est pas sélectif).

Cette méthode est de moins en moins utilisée (réservée par exemple pour des nids situés près de lignes à haute tension).

Vous trouverez ci-dessous, les destructeurs les plus proches du village de Scey-sur-Saône agréés par la FREDON et l'union apicole. C'est une liste non exhaustive (vous pouvez trouver sur le site de la FREDON, la liste complète de tous les destructeurs de Bourgogne Franche-Comté).

Choisissez un destructeur :

- si possible assez proche,
- agréé par la FREDON et l'union apicole,
- travaillant en priorité par perche (respect de la biodiversité).

Dans tous les cas :

- Ne détruisez pas un nid vous-même: le risque de piqûres est élevé et les méthodes d'élimination de ces nids nécessitent un savoir faire spécifique.
- Ne vous approchez pas du nid et informez votre entourage proche.
- Prenez contact avec le destructeur de votre choix.

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - VESOUL, LE 03/11/2025

PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, le SIED 70 a récemment installé une borne de recharge accélérée pour véhicules électriques, accompagnée de deux places de stationnement aménagées avec des revêtements perméables.



Emplacement et caractéristiques

- Parking face à la mairie.
- Type de borne : KEYWATT S24 – 24 kW DC + 22 kW AC.
- 2 emplacements dédiés à la recharge.
- Mise en service : 23/10/2025.

Une borne performante et accessible

La borne KEYWATT S24 permet la recharge simultanée de deux véhicules (AC + DC), avec une interface tactile intuitive, multilingue, et une compatibilité avec les badges RFID et les cartes bancaires. Accessible 24h/24 et 7j/7, elle est conforme aux normes PMR et aux standards européens.

Quels sont les tarifs ?

Pour cette borne à charge accélérée (puissance inférieure à

50 kW) : prix de la charge = 0,40 € / kWh avec une pénalité de 0,20 € / minute appliquée 30 minutes après la fin de la charge si le véhicule reste connecté. Cette pénalité ne s'applique pas entre 22 heures et 8 heures.

Un aménagement éco-responsable

Les deux places de stationnement ont été réalisées avec des dalles perméables Purple, fabriquées localement à partir de plastiques recyclés et installées par l'entreprise LEA TP (70). Ce revêtement innovant permet :

- une valorisation des déchets plastiques non recyclables ;
- une infiltration directe des eaux pluviales ;
- une réduction de l'empreinte carbone (jusqu'à 1 tonne de CO₂ économisée par place) ;
- une accessibilité PMR et une grande robustesse.

Un investissement pour l'avenir

Ce projet représente un investissement significatif :

- extension du réseau Basse Tension sur 35 mètres réalisée par l'entreprise INEO (70) : 11 000 € HT
- fourniture et pose de la borne de recharge, par l'entreprise CITEOS (25) : 36 000 € HT

Ces travaux ont été financés par le SIED 70, avec l'aide du FACé et de ADVENIR.

Plus d'information sur les bornes de recharge du SIED 70 sur <https://www.sied70.fr/irve>

Contact Technique :
Denis MARTEAUX
Tél : 07 89 98 49 61
Mail : d.marteaux@sied70.fr

Contact Communication :
Sandrine GUENET
Tél : 06 99 25 80 41
Mail : s.guenet@sied70.fr

À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.

Grâce au compteur d'eau connecté, vous suivez vos consommations de près !

Pour améliorer la performance du service public de l'eau, la commune de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin a déployé, depuis 2011, **plus de 900 compteurs d'eau connectés** avec la Société de Distribution Gaz et Eaux, son délégataire.

SOCIETE DE DISTRIBUTION



© SIEZ - Thibaut Bégin / Agence photo

Grâce à cette initiative, vous pouvez

maîtriser votre consommation d'eau potable en la contrôlant à distance et gérer votre budget eau au quotidien :

⇒ Sécurité

Vous êtes alerté par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite ou de dépassement de votre consommation habituelle.

⇒ Transparence

Vous payez ce que vous consommez. Vous êtes facturé en fonction de vos consommations réelles et non estimées.

⇒ Tranquillité

Vous n'avez plus besoin de prévoir d'être présent lors du passage du relevé. Le relevé de compteur se fait désormais automatiquement grâce à l'émetteur, même en votre absence.

⇒ Économies

Vous pouvez suivre au jour le jour votre consommation sur votre compte en ligne. Vous pouvez donc vous apercevoir très rapidement d'une consommation excessive due à une fuite ou liée à un changement dans votre mode de vie.

⇒ Liberté

Vous partez en vacances ou vous êtes absent pendant plusieurs semaines ? Vous partagez votre temps entre deux résidences ? Vous pouvez garder un œil sur votre consommation d'eau depuis votre smartphone ou votre tablette et réagir rapidement en cas de consommation anormale.

paramétrier sur votre compte client en ligne www.gaz-et-eaux.info :

⇒ Alerte fuite

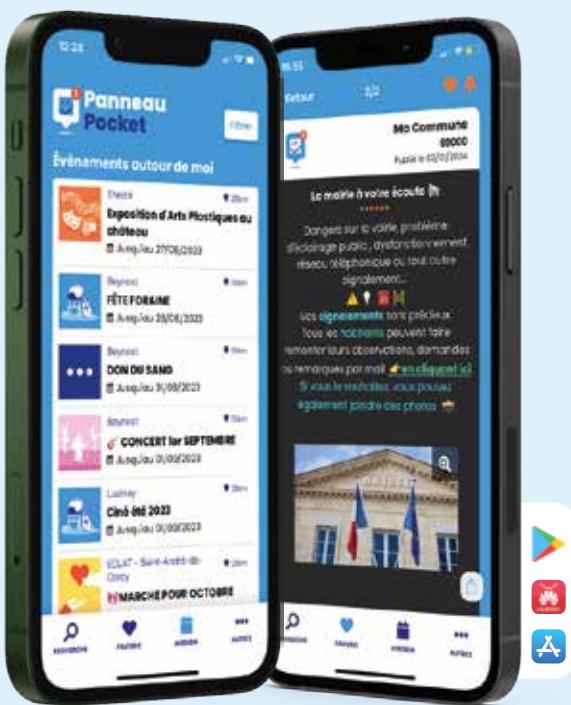
Votre compteur d'eau connecté détecte s'il y a un écoulement permanent, même minime, dans votre habitation. Si celui-ci dure plus de 5 jours, vous êtes immédiatement averti car une fuite peut en être à l'origine !

⇒ Alerte surconsommation

Pas toujours facile de savoir qui consomme à la maison ! Avec l'alerte surconsommation, vous définissez le seuil de consommation qui vous paraît être raisonnable et vous êtes alertés si il est dépassé. Un outil précieux pour suivre votre budget et un bon argument pour rappeler à toute la famille d'être plus économique !



Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket



**100%
GRATUIT &
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**



- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code ci-dessus
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le cœur



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com



POUR LES FÉTÉS DE FIN D'ANNÉE
PENSEZ À LA BOUTIQUE DE
L'OFFICE DE TOURISME

PRODUITS LOCAUX



SOUVENIRS



CHÈQUES CADEAUX
ET BONS D'ACHAT



OFFICE DE TOURISME
DES COMBES À LA SAÔNE
32 ARMAND PAULMARD
70360 SCEY-SUR-SAÔNE
03 84 68 89 04
INFO@OTC3.FR